

Une toiture amiantée de 4 200 m² rénovée avec ONDUCLAIR RENOV FC

Changer l'ensemble d'une toiture en fibrociment amianté prend du temps et exige souvent des investissements élevés. Pour rénover la toiture de leur concession automobile et éviter toute perte d'exploitation durant le chantier, les dirigeants de cette entreprise, située à Caudan dans le Morbihan, ont choisi une rénovation en sur-toiture avec le système ONDUCLAIR RENOV FC proposé par ONDULINE.

La législation en termes de rénovation d'une toiture amiantée implique de nombreuses contraintes. Déposer une toiture amiantée peut vite devenir lourd d'un point de vue financier car il convient de faire appel à une société spécialisée et certifiée sous section 3 du Code du travail. Celle-ci doit sécuriser l'ensemble du chantier, dans un cadre législatif très strict, ce qui dans le cas de cette concession automobile risquait de rendre inaccessible les locaux, le temps du démontage puis de l'installation d'une nouvelle couverture.

Pourtant l'ancienneté de la toiture de ce bâtiment la rendait sujette à des problèmes d'infiltration, ce qui présentait des risques pour la santé des employés.

Le bâtiment est composé de 3 halls, chacun recouvert d'une toiture ondulée en fibrociment amianté de 1 400 m², soit une surface totale de 4 200 m². Compte tenu de l'importance de la surface à rénover et des contraintes économiques, il a été choisi de conserver l'ancienne toiture et de la recouvrir sans perçage avec un matériau adapté. Il a fallu opter pour une solution légère, qui puisse être supportée par la charpente existante.

Romuald Bigot, responsable commercial de La Maison de l'Étancheur, et Michel Provost, dirigeant de l'entreprise de couverture CCBI agréé Onduline, en charge du chantier, ont proposé le système ONDUCLAIR RENOV FC, dont l'application revêt de nombreux avantages.

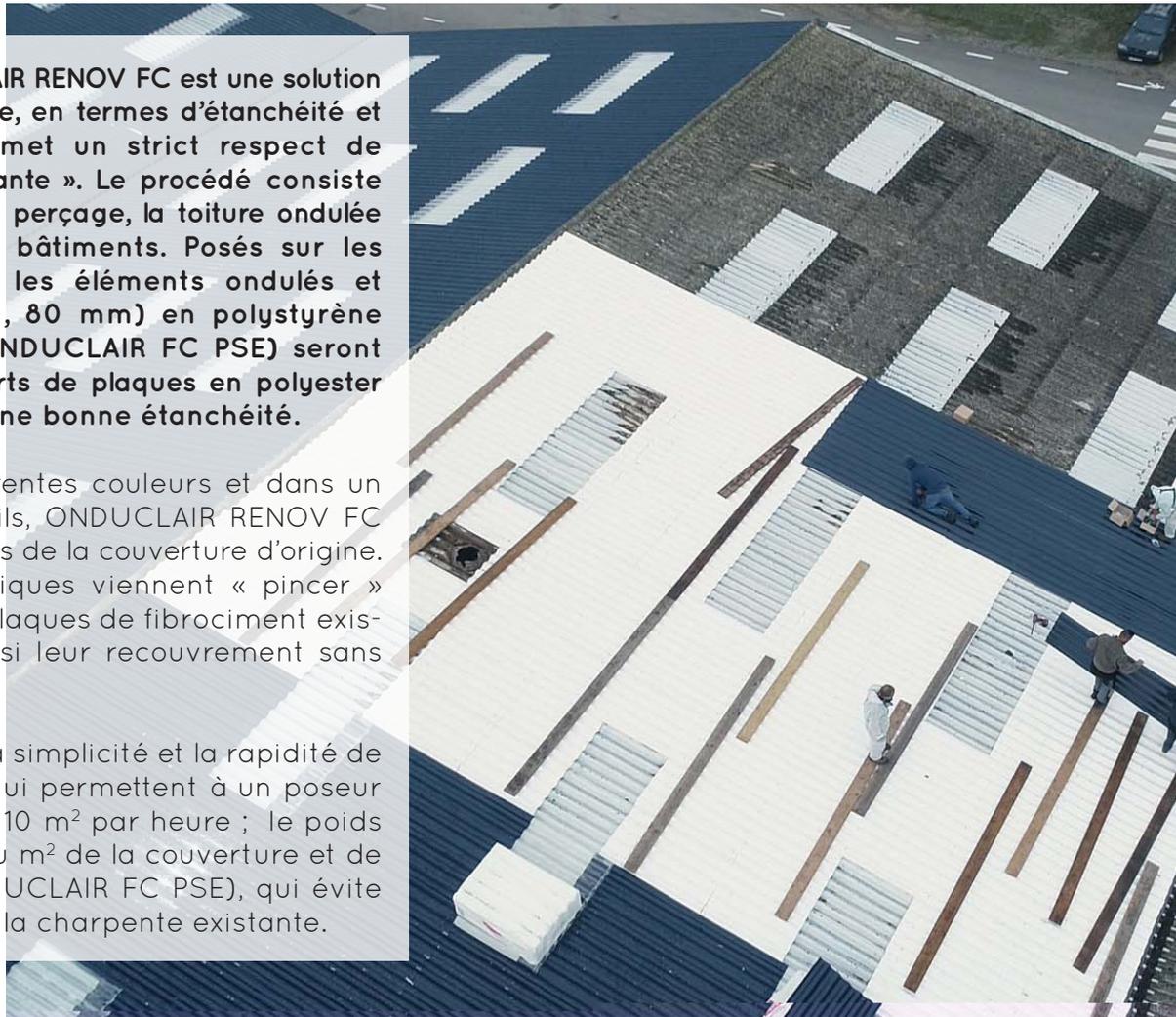
ONDUCLAIR RENOV FC

Solution économique et efficace

Le système ONDUCLAIR RENOV FC est une solution de sur-toiture efficace, en termes d'étanchéité et d'isolation, qui permet un strict respect de la législation « amiante ». Le procédé consiste à couvrir, sans aucun perçage, la toiture ondulée en fibrociment des bâtiments. Posés sur les plaques existantes, les éléments ondulés et isolants (ép. 30, 50, 80 mm) en polystyrène expansé (version ONDUCLAIR FC PSE) seront eux-mêmes recouverts de plaques en polyester armé pour assurer une bonne étanchéité.

Disponible en différentes couleurs et dans un large choix de profils, ONDUCLAIR RENOV FC s'adapte aux mesures de la couverture d'origine. Les attaches spécifiques viennent « pincer » sur leurs bords les plaques de fibrociment existantes, assurant ainsi leur recouvrement sans les altérer.

Autres avantages : la simplicité et la rapidité de la mise en œuvre, qui permettent à un poseur de couvrir à lui seul 10 m² par heure ; le poids très léger de 3 kg au m² de la couverture et de son isolant (en ONDUCLAIR FC PSE), qui évite toute surcharge sur la charpente existante.



Un système complet, facile à poser

Les nombreux atouts d'ONDUCLAIR RENOV FC ont convaincu les intervenants de privilégier cette solution.

Romuald Bigot, de La Maison de l'Étancheur, affirme : « Nous avons choisi ONDUCLAIR RENOV FC car, compte tenu de la surface, nous avons une grande contrainte relative à la charge sur la structure existante. Cette solution était largement la plus performante sur ce point. »

La réalisation des travaux a pu s'effectuer dans des délais limités, sans suspendre les activités et sans déménager les infrastructures de la concession et de son atelier, ce qui aurait généré une perte financière importante.

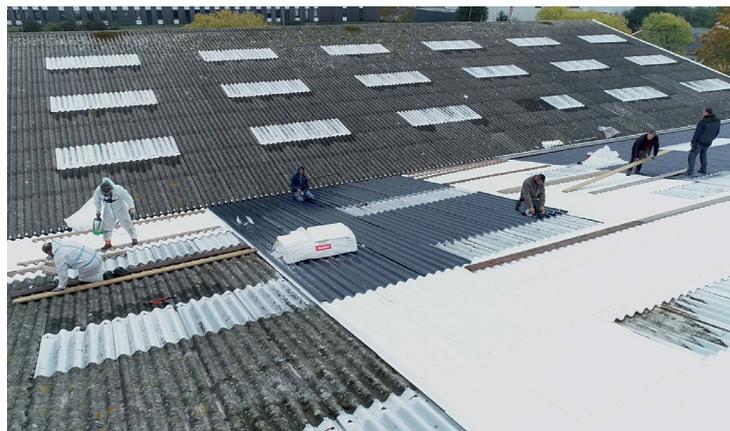
Par ailleurs, la longueur des plaques (jusqu'à 12 m) a permis de limiter le nombre de recouvrements sur la couverture initiale, pour une pose, une esthétique et une étanchéité optimisées.



Michel Provost, de l'entreprise de couverture CCBI, ajoute : « Ce système est d'une grande facilité de pose. Les éléments, très simples à manipuler, permettent une exécution rapide du chantier. »

La gamme ONDUCLAIR RENOV FC se compose en effet d'un large choix d'accessoires tels que faitières, raccords de murs, rives, plaques à châssis, entourage de cheminée... En outre, des plaques translucides sont proposées pour réaliser des puits de lumière.

Pour Olivier Lafitte, chef d'équipe de l'atelier de la concession, ce type de rénovation rend le travail plus confortable : « Nous avons pu continuer à travailler pendant toute la durée du chantier. Nous profitons à présent d'une toiture



complètement étanche, d'une meilleure luminosité grâce aux translucides qui ont été remplacés. Nous profitons aussi d'une meilleure isolation thermique et acoustique, ressentie en cas de forte pluie. »

AVANTAGE PRODUITS :

- Évite le démontage et l'évacuation coûteuse des plaques en fibrociment amianté
- 8 à 10 m² à l'heure par poseur
- Permet de restaurer facilement tous les bâtiments : s'adapte aux profils de la couverture initiale
- Isolation par l'extérieur sans perçage de la couverture initiale
- Pas de perte d'exploitation (commerces, industries, bureaux...)
- Système léger : à partir de 3 kg/m² pas de surcharge de couverture

CARACTÉRISTIQUES

- Épaisseurs : 30 mm* / 50 mm* / 80 mm
- Profils : GO 92 (5 ondes 1/2 - 177 x 51)
GO 110 (6 ondes 1/2 - 177 x 51)
existe en PST, super onde ou maxi onde
- Coloris : rouge foncé / ardoise / gris
- Isolant : E
- Résistance thermique : R(m²/°C/w) : 2.50 en PSE graphité, ép. 80 mm)

www.onduline.fr

Retrouvez l'information et les visuels ONDULINE sur www.primavera.fr
Rubrique espace presse ou sur simple demande au 01 55 21 63 85 - primavera@primavera.fr

Contact Presse - PRIMAVERA COMMUNICATION

Sylvain AUDIGOU - Rosa-Sara MOKRI
55, rue de Paris - 92110 Clichy
Tél ; 01 55 21 63 85 - E-mail : primavera@primavera.fr
www.primavera.fr

ONDULINE FRANCE SAS

ZI BP 15 - 76480 Yainville
Tél ; 02 35 05 90 90 - E-mail : info@onduline.fr
www.onduline.fr